



N° 1

Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le 6 décembre 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Centre de Séminaires de Moliets-et-Maâ, sous la présidence de Mme Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

Représentant le Département des Landes :

- Mme Sandra TOLLIS
- Mme Muriel LAGORCE

Représentant la Communauté de communes de Mimizan :

- Mme Sophie WEBER

Représentant la Communauté de communes Côte Landes Nature :

- M Gérard NAPIAS
- Mme Monique LAGOUEYTE

Représentant les communes du Littoral :

- M. Ghislain COLMAGRO - Commune de Biscarrosse
- M. François AGIER - Commune de Capbreton
- M. Patrick FRAGNEAU - Commune de Gastes
- M. Christian BOIREAU - Commune de Messanges
- M. Daniel PUJOS - Commune de Mimizan
- Mme Nadine DURU - Commune d'Ondres
- Mme Monique LAGOUEYTE - Commune de Saint-Julien-en-Born
- M. Gérard BERNARD - Commune de Seignosse
- M. Sébastien FAISSOLLE - Commune de Soustons
- M. Nicolas DOMET - Commune de Tarnos
- M. Thomas ESPIL - Commune de Vieux-Boucau

Avaient donné procuration :

- M. Jean-Luc DELPUECH à Mme Sandra TOLLIS
- M. Bernard COMET à M. Daniel PUJOS

Etaient excusés :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Eva BELIN
- M. Damien DELAVOIE
- M. Romain BRUNET - Communauté de Communes Côte Landes Nature
- M. François GUILLAMET - Commune de Moliets-et-Maâ
- M. Michel VILLEGGER - Commune de Soorts-Hossegor
- M. Cédric LAUSSU - Commune de Vielle-Saint-Girons
- Mme Véronique BREVET - Commune de Labenne
- M. Jean WATIER - Commune de Lit et Mixe



Assistaient également à la réunion :

- M. Jérôme BIREPINTE, Commune de Seignosse
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Jean-François MOZAS, M. Andoni ZUAZO, M. Nicolas MENGIN, M. Cyrille LE GALL, Direction de l'Environnement
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

* * *

Le Comité Syndical,

VU les délibérations en date du 2 avril 2024 et du 7 juin 2024 des communes de Tarnos et de Vielle-Saint-Girons désignant les délégués auprès du Syndicat Mixte du Littoral Landais,

CONSIDERANT qu'à la suite de la désignation des délégués des communes de Tarnos et de Vielle-Saint-Girons auprès du Syndicat du Littoral Landais, il y a lieu de procéder à l'élection de la Commission d'appel d'offres à caractère permanent du Syndicat Mixte,

CONSIDERANT qu'outre le Président du Syndicat Mixte, la Commission d'appel d'offres est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants,

CONSIDERANT la liste unique présentée comportant les membres suivants :

- Titulaires : M. Jean-Luc DELPUECH, M. François GUILLAMET, Mme Monique LAGOUEYTE, M. Thomas ESPIL, M. Michel VILLEGER
- Suppléants : Mme Muriel LAGORCE, M. Gilles DUCOUT, Mme Françoise AGIER, Mme Véronique BREVET, M. Cédric LAUSSU

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- d'élire en qualité de membres de la commission d'appel d'offres du Syndicat Mixte du Littoral Landais, outre le Président du Syndicat Mixte, Président de droit de la commission d'appel d'offres :

a - en qualité de membres titulaires

- . M. Jean-Luc DELPUECH
- . M. François GUILLAMET
- . Mme Monique LAGOUEYTE
- . M. Thomas ESPIL
- . M. Michel VILLEGER

b - en qualité de membres suppléants

- . Mme Muriel LAGORCE
- . M. Gilles DUCOUT
- . Mme Françoise AGIER
- . Mme Véronique BREVET
- . M. Cédric LAUSSU

La Présidente du Syndicat Mixte,

Sandra TOLLIS